

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 3 février 2023 au siège de la Fédération et du mercredi 8 février 2023 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER (le mercredi),
Frédérique PRUD'HOMME et Nathalie LESDEMA.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre
HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON,
Yannick OLIVIER et Alain SALMON.

Excusée : Stéphanie PIOGER (le vendredi).

Invités : MM. Oumar DIA et Michel MARGUERY

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD (le mercredi), Amélie MOINE et Léa DUMAS
MM. Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Alain
CONTENSOUX (DTN-DG), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT,
Matthieu SOUCHOIS.

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2023-02-03 BF IMGP3 - Plaine Saulnier
2	Annexe 02 - 2023-02-03 BF 5-CF5x5 Cahier des charges places réservées en Nationale 3 (Saison 2023-2024) - V3 CDU
3	Annexe 03 - 2023-02-03 BF 5-CF5x5 Cahier des charges Places Réservées en Nationale 3 (Saison 2023-2024) - V3 CDU
4	Annexe 04 - 2023-02-03 BF 5-Présentation FFBB eSPORTS - V3 SAA
5	Annexe 05 - 2023-02-03 BF 5-VxE Labels V1JBG
6	Annexe 06 - 2023-02-03 BF 5-VxE Annexe labels 06-01-2023 au 27-01-2023
7	Annexe 07 - 2023-02-03 BF 5-CFJ Présentation Commission Fédérale Jeunesse - V1 SAA
8	Annexe 08 - 2023-02-03 BF 7-3x3-Point à date tournois et séries-VF-NLA
9	Annexe 09 - 2023-02-03 BF 4-PCT-Document Délégation-V1(1)
10	Annexe 10 - 2023-02-03 BF Secrétaire Général V1 TBE
11	Annexe 11 - 2023-02-03 BF DCT CF Clubs V8 TBE
12	Annexe 12 - 2023-02-03 BF 1-HNC_V3
13	Annexe 13 - 2023-02-03 BF 2-PFE Présentation CFT-CFO-CFDA-CFE
14	Annexe 14 - 2023-02-03 BF Caisse péréquation 2021-2022
15	Annexe 15 - 2023-02-03 BF Programme prévisionnel des Equipes de France 2022-2023 V5 EGT
16	Annexe 16 - 2023-02-03 BF 6-DAJI Présentation V2
17	Annexe 17 - 2023-02-03 BF Surclassement HORS REGLEMENT LLR V1
18	Annexe 18 - 2023-02-03 BF Surclassement HORS REGLEMENT LLR V1

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT propose de respecter une minute de silence suite au décès récent de deux anciennes joueuses de Ligue Féminine : Christelle DOUMERGUE et Delphine DORD.

L'ensemble du Bureau Fédéral se lève et observe une minute de silence.

Carole FORCE :

- A assisté aux obsèques de Christelle DOUMERGUE qui se sont déroulées mercredi matin en présence de nombreuses personnes de la communauté Basket. Elle avait 59 ans.
- Delphine DORD nous a quittés à 46 ans des suites d'une longue maladie, ses obsèques auront lieu demain.

Jean-Pierre SIUTAT :

- Dimanche, en compagnie de la FIBA (présence du Secrétaire Général) et de la LNB (Alain BERAL), devrait être honoré Nando DE COLO, qui n'est qu'à 3 points du record de Meilleur Marqueur de l'histoire des Coupes d'Europe.
Le Bureau Fédéral salue ce record à venir.
- Un des retours du Séminaire des Dirigeants de Troyes est que les clubs ont été contraints de refuser énormément de jeunes joueurs (estimé à environ 100 000) en raison notamment du manque de structures, de bénévoles et de techniciens. Nous n'avons pas de solution actuellement, nous devons trouver des alternatives pour accueillir une partie d'entre eux.
- Le nombre de licenciés est de 580 888 à date, soit environ 14% d'augmentation par rapport à la saison dernière.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international

- Jean-Pierre SIUTAT fait un point étape sur sa campagne à la présidence de FIBA Europe
- Match NBA à Paris
 - Il a eu le plaisir d'être reçu la veille du match par le Président de la République à l'Élysée avec Adam SILVER, Mark TATUM et Joe DUMARS. 3 sujets ont été évoqués :
 - Le souhait français qu'une rencontre officielle NBA soit organisée chaque année à Paris ;
 - La France fait un gros travail de développement du basket, produit de très bons joueurs mais n'arrive pas à en tirer des bénéfices à travers son secteur professionnel ; le savoir-faire de la NBA sera le bienvenu ;
 - La NBA contribue au développement du basket en Afrique à travers la BAL (Basket African League). La France est prête à poursuivre et amplifier sa contribution en particulier grâce à la FFBB qui travaille avec une quinzaine de fédérations.
- La situation du Comité Olympique s'améliore. Un Conseil d'Administration a eu lieu ce jour. Le club France est un vrai beau projet qui va aussi mobiliser la fédération. Il y a de nombreux travaux connexes en cours qui nécessiteront une mise à jour de la feuille de route 2023-2024 ; il rencontre régulièrement la Ministre pour les aborder.
- Concernant le port de couvre-chef en compétition, il rappelle que les règlements fédéraux interdisent le port de tout couvre-chef. Seul le port d'un bandeau de 10 cm est autorisé.
Suite au Comité Directeur du mois de décembre 2022, une communication a été faite par certaines Ligues Régionales concernant le port de couvre-chef en compétition. Suite à cela, certains présidents de structures auraient reçu des menaces de mort. Si c'est le cas, la Fédération leur apporte tout son soutien et les invite à porter plainte contre X, auquel cas la Fédération pourra se constituer partie civile. Ce point est très important car il permettra de quantifier ces attaques pour que l'Etat comprenne ce que vivent les fédérations et les bénévoles.

Jean-Pierre SIUTAT propose la diffusion d'un communiqué de presse rappelant les règles en matière d'équipement des joueurs et réitérant le soutien de la Fédération au réseau fédéral.

Validation du Bureau Fédéral.

b. Communication contre le racisme

Jean-Pierre SIUTAT :

- Un dossier disciplinaire a été ouvert suite à la rencontre de NM2 entre les clubs de Metz et Charleville-Mézières durant laquelle un joueur aurait été victime d'injures à caractère raciste. Dans l'attente de la notification de sa décision, la Commission Fédérale de Discipline a prononcé un huis clos total à titre conservatoire des matches de NM2 qui se dérouleront à Charleville-Mézières.
Un texte condamnant fermement tout propos raciste sera lu à haute voix avant chaque rencontre, professionnelle ou amateur, durant tout le mois de février.
- Tahar ASSED : dans les formations et revalidations d'arbitres, ce sujet est systématiquement abordé. Il cite un extrait de la formation concernée : *« Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, il vous est demandé de faire remonter tout acte d'insulte, menace, racisme, homophobie, sexisme. Cela doit être noté au dos de la feuille de marque. Si la feuille est déjà signée par le 1^{er} arbitre, un rapport détaillé et précis doit être adressé à la Commission de Discipline, avec une copie à la Commission des Officiels »*. Il y a peut-être une formation à prévoir concernant les réactions à avoir sur le terrain.
- Jean-Pierre SIUTAT souhaite que, lors du stage de début de saison des arbitres Haut Niveau, cela soit également abordé.
- Paul MERLIOT propose que ce point soit intégré aux consignes du « feedback » fait par Eddie VIATOR toutes les 2 semaines afin d'en informer tous les arbitres Haut Niveau.
- Matthieu SOUCHOIS : le gouvernement a lancé le Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Concernant les Fédérations sportives, l'ensemble des éducateurs doivent dorénavant recevoir, durant leur formation, un module spécifique.

c. Projet Plaine Saulnier

Jean-Pierre SIUTAT :

- Avant même le rachat des Hoops Factory, la FFBB travaillait à un projet de création de plateformes de services. En décembre 2020, a été rachetée, au tribunal de commerce de Bobigny, l'activité des Hoops, dont trois en exploitation directe (Aubervilliers, Lille et Toulouse). Nous sommes toujours en recherche d'un lieu pouvant accueillir une Hoops qui serait un showroom de ce que la Fédération peut proposer.
- Nous avons été sollicités pour répondre à un appel à projet du Grand Paris, dans le secteur de la Plaine Saulnier.
- Il présente la proposition de la Fédération dans le cadre de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 3 » (voir l'annexe 1).
- Nous avons passé le 1^{er} tour. Nous aurons la possibilité de défendre ce dossier au mois de mars-avril devant un jury. La décision devrait être rendue avant la fin de l'année pour éventuellement démarrer les travaux en 2025.

d. Retour sur le séminaire des dirigeants :

i. Bilan de l'organisation

Jean-Pierre SIUTAT : c'est un rendez-vous important, une des seules occasions pour les représentants des Liges et Comités de se rencontrer.

Le Palais des Congrès de Troyes est bien dimensionné pour l'évènement, nous y avons été reçus dans de très bonnes conditions par le Département de l'Aube qu'il remercie.

Thierry BALESTRIERE :

- Il y a une majorité de structures qui ont joué le jeu en venant avec les trois acteurs que nous avons identifiés (présidents, trésoriers et secrétaires généraux). Quelques structures ont fait peu, voire aucun effort.
- Ce n'est pas toujours la même personne qui vient. Tous les échanges faits autour des ateliers sont très enrichissants.
- Il y avait beaucoup d'informations descendantes et pas assez d'échanges. Nous aurions peut-être dû transmettre les supports en amont.
- Un questionnaire de satisfaction sera transmis aux participants.
- Un document de synthèse des travaux leur sera également transmis.
- Un tour de table se déroule concernant le ressenti de chacun concernant l'organisation de ce séminaire. Il en ressort que :
 - L'ambiance était très bonne. Les congressistes ont semblé satisfaits.
 - Pour l'ensemble des intervenants, le format de chaque atelier, 1h, était trop court.
 - Une réflexion et une étude budgétaire seront faites quant à l'allongement de la durée du prochain séminaire, dans 2 ans, en faisant arriver les participants le vendredi soir pour démarrer le samedi matin.

ii. Tour des délégations pour points à développer

Jean-Pierre SIUTAT :

- Un document de synthèse, reprenant les pistes de travail, sera diffusé sur les territoires afin d'avoir un retour des Liges et Comités.
- Il sera ensuite enrichi de ces retours puis sera validé en Bureau Fédéral puis en Comité Directeur.
- Les informations seront traitées à travers les commissions par les opérationnels.

Il fait un tour de table des différentes délégations sur les points à développer qui seront, entre autres :

- Commission Fédérale 5x5
 - Attachement aux formules actuelles de championnat
 - Etude de la mise en place de rencontres en semaine
 - Réflexion sur l'accueil de nouveaux licenciés, principalement jeunes, recherchant une pratique loisir
- Délégation Formation et Emploi
 - Nouvelles orientations sur l'observatoire des ressources.
 - Officiels : certains Comités ont les licenciés en formation mais n'ont pas de formateurs et ont, par conséquent, remis le diplôme d'arbitre départemental à des arbitres qui n'avaient pas le niveau.
- 3x3
 - La synthèse a été communiquée
- Direction Technique
 - Inégalité de la connaissance du Projet de Performance Fédéral (PPF) selon les territoires

e. Contrôle des activités de Vivre Ensemble (VxE)

Jean-Pierre SIUTAT : le financement du VxE se fait à travers l'achat de packs par les clubs et de souscription d'extensions par les licenciés. Cependant, si les clubs ne prennent pas de pack, et ne déclarent pas les licenciés, comment contrôler cela ? Ne doit-on pas considérer que nous avons développé des produits permettant aux clubs de gagner de l'argent grâce à ces activités ?

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT : il est important que nous ayons ce débat. Des propositions seront faites lors d'une prochaine réunion.

3. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point général

Alain SALMON : il n'y a actuellement aucun problème de report de rencontres, hormis le problème rencontré récemment à l'INSEP où suite à une intoxication alimentaire de l'ensemble des stagiaires du site, les matches des 3 équipes du Pôle France ont dû être reportés.

b. Commission Fédérale 5x5

i. Cahier des charges pour les places réservées en Nationale 3 Saison 2023-2024

Alain SALMON propose la mise en place d'un nouveau cahier des charges pour l'attribution des wild-cards pour la saison 2023-2024, basé majoritairement sur le cahier des charges établi pour les places réservées attribuées pour la saison 2021-2022.

Validation du Bureau Fédéral.

c. Commission Fédérale Vivre Ensemble

i. E sport - eFIBA Season 1 Europe – NBA2K

Frédérique PRUD'HOMME présente un bilan de la participation de l'Equipe de France Esport à la eFIBA Season 1 Europe sur le jeu NBA 2K (voir l'annexe 4).

La France a terminé 2^{ème} de la compétition et a donc progressé par rapport à l'édition précédente.

ii. Labels Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME présente les labels Vivre Ensemble pour la période du 6 au 25 janvier 2023 (voir les annexes 5 et 6).

- Plus de 300 labels Basket Santé ont été attribués
- Plus de 170 labels l'ont été en Micro Basket, dont c'est la 1^{ère} année officielle de développement
- Le nombre de labels BaskeTonik et Basket Inclusif augmente également.

d. Commission Fédérale Jeunesse

i. Séminaire des dirigeants Mini-Basket

Agnès FAUCHARD : le Séminaire des dirigeants Mini-Basket se déroulera au siège de la Fédération les 11 et 12 mars. Les stagiaires et animateurs seront hébergés au FIAP, comme chaque année. Cette année, le sujet de l'accueil des nouveaux licenciés et des solutions pour ne pas les refuser sera abordé.

ii. Visioconférences JAP (je Joue, j'Arbitre, je Participe) et Fidélisation

Agnès FAUCHARD : les 6 et 9 février se tiendront, en visioconférence, des réunions autour des opérations JAP et de fidélisation. Concernant ce dernier point, un bilan des 1^{ère} et 2^{ème} année de l'opération des bracelets de fidélisation sera dressé.

Une Foire Aux Questions a d'ores et déjà été mise en place afin de permettre aux Comités de poser leurs questions en amont de la réunion.

Jean-Pierre HUNCKLER : il est important que les Comités comprennent que désormais, comme convenu, les frais liés à la commande, livraison et stockage des bracelets seront à leur charge.

4. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA :

- Un travail est toujours en cours concernant l'organisation de la Junior League et de la Super League.
- La Commission travaille en coopération avec les Liges et les Hoops Factory à l'organisation de la Coupe de France 3x3 Entreprise.
- Une réunion se tiendra prochainement au sujet du rassemblement à Landerneau.
- Elle présente un point au 31 janvier des compétitions 3x3 de clubs (voir l'annexe 8).
 - Environ 40 à 50 Comités Départementaux organisent des tournois
 - Les compétitions 3x3 de clubs intéressent les joueurs, particulièrement les jeunes, il appartient à la Fédération de les développer pour que les pratiquants se les approprient.
 - Le séminaire de Troyes a montré qu'il y a de nombreux territoires intéressés par le 3x3. Le bilan est moins négatif que certains le disent.

Alain SALMON : au départ, nous avons voulu calquer au 3x3 ce qui se faisait en 5x5. Depuis que des formats spécifiques ont été mis en place cela prend mieux.

5. Délégation Clubs & Territoires

a. Collectivités locales et Infra

Stéphane KROEMER :

- Il communique les prochaines dates de réunion de la commission (voir l'annexe 9).
- Il a assisté à une réunion du CNOSF concernant la prochaine édition du Salon des Maires qui va inclure un espace « Sport » avec la volonté d'élargir le salon à l'ensemble des acteurs du sport. Le montant des frais d'inscriptions n'est pas encore connu, cependant, une inscription au mois de novembre permettra de bénéficier de tarif préférentiel. Il demande au Bureau de se positionner quant à la participation de la FFBB à la prochaine édition du Salon des Maires.

Validation du Bureau Fédéral.

- Il rappelle que la FFBB et la BPCE ont 2 conventions de mécénat :
 - Le Plan Playground parisien
 - Le soutien de 15 Playgrounds. Pour cette opération, les fonds doivent être soldés en juin 2023. Il présente un point étape de ces différents projets (voir la suite de l'annexe 9) et propose la validation du dossier de la ville de Brest.

Validation Bureau Fédéral.

- Concernant le Plan 5 000 terrains de sport
 - Il présente les dates de livraison pour les commandes passées en 2022 (voir la suite de l'annexe 9).
 - Pour 2023, seules 5 structures ont commandé des buts Marty et des dalles Gerflor. Il propose de faire un dernier rappel auprès des structures. Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une étude soit menée quant à l'opportunité de commander et stocker des terrains pour la Fédération.
 - Des Plans Playgrounds sont en cours avec Toulouse et Bordeaux entre autres.

b. Equipements

Stéphane KROEMER : une réunion de la Commission Equipement s'est tenue il y a quelques jours durant laquelle le classement des terrains extérieurs 3x3 a été abordé. Il y a une priorité dans le classement des terrains de 3x3 (voir la suite de l'annexe 9).

c. Territoires

Pierre DEPETRIS :

- Fait un bilan de la réunion de la Commission Fédérale Territoires du 14 janvier dernier (voir la suite de l'annexe 9).
- Il propose des modifications, dans le Projet Sportif Fédéral (PSF), des indicateurs « Bonus » (voir la suite de l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral.

Matthieu SOUCHOIS : cela sera intégré à la note de cadrage pour les Ligues Régionales et Comités Départementaux.

d. Outre-Mer et Corse

Pierre DEPETRIS présente la demande de la Fédération Tahitienne de Basketball de ne pas s'acquitter du montant des affiliations clubs (voir la suite de l'annexe 9).

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas se prononcer pour le moment. Jean-Pierre SIUTAT souhaite en amont s'entretenir avec le Président de la Fédération Tahitienne de Basketball.

e. Clubs

Gérald NIVELON :

- Présente deux nouvelles demandes d'affiliation des groupements sportifs Humanitaria (Ligue GES) et Basket Club Hombourg-Haut (Ligue GES) (voir la suite de l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral.

- Suite à une demande des structures lors du séminaire de Troyes, dorénavant la Commission enverra aux Ligues et Comités concernés des notifications de réception de demandes d'affiliations, sans que le dossier soit complet.
- Les visites des 92 CTC sont en cours.
- Les entretiens de suivi des clubs pour le PSF 2022 sont en cours et aboutiront avant le 30 avril.
- Deux webinaires vont avoir lieu :
 - Demain : « Collaborer pour être très fort », 110 personnes sont inscrites
 - Le 11 février : « CTC, C'est Tout simple »
- La Commission a été saisie par M. Eric BETTIOL au sujet d'un problème de rattachement territorial de club entre les Comités Départementaux 54 et 57.

f. Société et mixités

Matthieu SOUCHOIS :

- Pour l'opération « Fontaines à eau », un appel à projet au niveau national va être lancé.
- Il propose que le Forum FFBB Citoyen de 2024 se tienne du 26 au 28 janvier et si le Bureau Fédéral en est d'accord de lancer les appels à candidature pour son organisation.

Validation du Bureau Fédéral.

- Il présente les prochains rendez-vous du Plan de lutte contre les Incivilités (voir la suite de l'annexe 9).

g. PSF

Pierre DEPETRIS :

- Point à date des dernières informations concernant la campagne PSF 2023 (voir la suite de l'annexe 9).
- Bilan au 1^{er} février des Experts Sous Commissions Clubs désignés par les Ligues. Seule la Ligue Régionale de Normandie n'en a pas proposé (voir la suite de l'annexe 9).
Matthieu SOUCHOIS a demandé à la Ligue de confirmer, par écrit, sa volonté de ne pas nommer d'experts.

Le Bureau Fédéral valide les experts proposés et souhaite que la Ligue Régionale de Normandie ne puisse pas bénéficier du PSF tant qu'elle n'en aura pas désigné.

6. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER :

- La Fédération a reçu une demande de caution du Comité de Haute-Savoie pour l'acquisition d'un local pour installer son siège. Le Comité vendrait son local actuel et apporterait une somme sur ses fonds propres et disposerait au total d'environ 60% du montant d'apport. L'Assemblée Générale du Comité a autorisé l'achat et l'emprunt.
Ce comité n'a pas connu d'exercice déficitaire sur les 9 derniers exercices. Etant donné le faible risque financier, Jean-Pierre HUNCKLER propose d'accepter la demande de caution.

Validation du Bureau Fédéral.

- Les comptes de France Basket Promotion (FBP) ont été clôturés la semaine dernière en présence de Rémy GAUTRON. Le résultat est positif. Cependant, il va falloir retravailler les coûts des produits pour qu'ils soient plus en adéquation avec les coûts de production qui augmentent.
- Le Comité d'Organisation clôture une très belle année.
- Play In a également produit de bons résultats. Le mois de janvier a été bénéficiaire.

7. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD :

- Invite à regarder l'émission sur le Pôle France « 1 mois au Pôle », qui est très réussie.
- Des opérations de communication sont prévues cette semaine dans le cadre du rassemblement de l'Equipe de France féminine.
- Les matchs contre la Lituanie et la Finlande seront diffusés sur Bein Sport
- Un point presse sera organisé à Nanterre autour du stage de l'Equipe de France Masculine le 21 février. Il y a une énorme demande autour de Victor WEMBANYAMA.
- Nous avons reçu des demandes de sociétés de productions qui souhaitent suivre l'Equipe de France pour les diffuser sur des plateformes de streaming (Netflix, Amazon...), cependant cela est difficile à mettre en place pour des questions de droits.
- La vente de billets pour les Coupes de France est supérieure de 30% par rapport à l'année dernière. Les 8^e, ¼ et ½ finales seront diffusés sur MCS Basket, les finales seront disponibles sur l'Equipe.
- Une conférence de presse aura lieu le 7 février, avec la MAIF sur Sport Planet.

- Une signature de partenariat Passion Club va avoir lieu avec la plateforme « Hypnoledge » et « Stadium Go »
- Une offre « Cairn » pour l'achat groupé de structures gonflables a été lancée
- La stratégie billetterie pour les matchs des Equipes de France pour la saison 2023-2024 est en cours d'élaboration.

Jean-Pierre SIUTAT : il devient de plus en plus difficile de trouver une Collectivité Locale qui souhaite accueillir une rencontre d'Equipe de France.

8. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE :

- Le calendrier pour la saison 2023-2024 n'est pas encore complet. Il rappelle que ce document doit être présenté au prochain Comité Directeur du mois de février.
- Il fait un point à date sur l'évolution des licences cette saison (voir l'annexe 10). Il y a un véritable « boom » du Micro Basket.

b. Composition des sous-commissions de la Commission Clubs

Thierry BALESTRIERE présente la composition des sous-commissions experts PSF (voir l'annexe 11)

Validation du Bureau Fédéral.

c. Chargé de mission Accompagnement Economie Sociale et Solidaire et SCIC.

Il propose de nommer Olivier BLATRIE chargé de mission bénévole, en charge de l'Accompagnement Economie et Solidaire et de réflexion sur les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).

Validation, à la majorité, du Bureau Fédéral.
--

d. Ordre du jour des réunions de Zones

Thierry BALESTRIERE :

- Les réunions de zones se tiendront les 18, 24 et 25 mars 2023
- L'ordre du jour sera établi en fonction des retours qui seront collectés suite au séminaire de Troyes.
- La détection sera mise à l'ordre du jour ainsi que les réflexions sur les barèmes des officiels.

9. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Alain SALMON :

- Il rappelle le règlement en vigueur en NM1 pour la saison 2022-2023 concernant le Joker Médical en NM1, en fait le bilan puis propose des modifications règlementaires pour la saison 2023-2024. Il s'agit de mettre en place le même système qu'en LFB et par conséquent harmoniser ces divisions et de permettre à un joueur de NM1 de représenter un 2ème club de NM1 au cours de la même saison.

Validation du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une réflexion soit menée sur la possibilité de mettre le même dispositif en place en LF2.

- Compte tenu du cas d'intoxication alimentaire à l'INSEP où plus de 140 personnes ont été touchées, les matchs de NF1, NM1 et LF2 ont été reportés.

Alain CONTENSOUX :

- Informe le Bureau Fédéral sur l'intoxication alimentaire à l'INSEP qui a eu lieu le 02/02/2023 et qui a touché un grand nombre d'athlètes. L'INSEP a contacté les pompiers, le SAMU et la Police. Pour l'instant, la cause n'a pas été déterminée. Le self a été immédiatement fermé et les repas sont, depuis, fournis par un traiteur. Les fontaines à eau ont été fermées immédiatement.
- Matchs reportés :
 - LF2 à Feytiat reporté le jeudi 09/02
 - NM1 recevant Loon – match reporté mardi 07/02
 - U18F : match à Nantes Rezé reporté à un mercredi à définir avec le club
- Match maintenu : U18M le 05/02 à Nancy

b. Ligue Féminine de Basket (LFB)

i. Point général

Carole FORCE :

- Bourges est le seul club français encore présent en Euroleague.
- En Eurocoupe, Angers, l'ASVEL et Villeneuve d'Ascq sont en ¼ de finale, ce qui assure d'avoir, au moins, une équipe française en ½ finale.
- Au niveau national, 3 équipes sont à égalité : Villeneuve d'Ascq, Bourges et l'ASVEL. La dernière équipe est Landerneau et Toulouse avant-dernier.
- Les groupes de travail performance et structuration des clubs avancent bien.
 - Un gros travail est fait autour de la marque LFB. Un drapeau et un hymne sont en cours de création.
 - Une réflexion est en cours concernant l'application de pénalités financières en cas d'absence de panneaux LED répondant au cahier des charges.
 - La LFB travaille avec Stadium Go, une application de covoiturage pour les supporters qui se rendent à des matches.
 - La Ligue a été contactée pour faire partie du jeu vidéo Omix.
 - Un rappel a été fait quant aux interdictions de paris en ligne au niveau du basket.

Jacques COMMERES :

- Le groupe de travail Performance arrive au bout de sa mission. Il remercie Amélie MOINE et son service pour leur aide. Tous les clubs de LFB ont participé.
- Une des pistes retenue serait de s'orienter vers une professionnalisation des centres de formation avec l'emploi de 2 entraîneurs à temps plein par structure.

ii. Processus de liste de joueuses pour l'accès à l'ELW (Euroleague Women)

Jacques COMMERES propose la procédure suivante :

- Etablissement par Alain CONTENSOUX, Jean-Aimé TOUPANE, Yann JULIEN et lui-même d'une liste de joueuses internationales 5x5 & 3x3 en sortie de fenêtre internationale de février 2023 ;
- Dépôt de cette liste chez un huissier de justice ;
- Le 17 mai 2023 : le club qui aura, au dévoilement des joueuses inscrites sur cette liste, le plus grand nombre d'internationales sera, conformément aux règlements LFB, qualifié pour l'Euroleague Women 2023/24.

Validation par le Bureau Fédéral qui, lors de sa prochaine réunion, actera que la liste a bien été déposée chez un huissier.

c. Haut Niveau des Officiels

Paul MERLIOT :

- Lundi sera validée la liste des 12 arbitres qui officieront lors de la Leaders' Cup à St Chamond.
- Vendredi aura lieu une réunion en visioconférence avec les arbitres concernant les augmentations de leurs indemnités.

10. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER :

- Présente un point d'actualité des différents dossiers en cours suivis par la Délégation Fédérale Formation et Emploi (voir l'annexe 12).
- Il souhaite que la Commission Fédérale des finances fasse le décompte des Ligues Régionales qui n'utilisent pas le logiciel comptable CEGID.

b. Commission Fédérale des Techniciens

Christian AUGER :

- Annonce les prochaines dates du Diplôme D'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (DEJEPS) (voir l'annexe 13).
- Il propose des modifications règlementaires au Statut du Technicien (voir la suite de l'annexe 13)

Validation du Bureau Fédéral.

c. Commission Fédérale des Officiels

Christian AUGER :

- Le séminaire des Conseillers Techniques des Officiels (CTO) et des Conseillers Techniques de l'Arbitrage (CTA) se termine aujourd'hui. Cela faisait environ 4 ans qu'il n'y en avait pas eu. C'était une très belle réussite, 26 stagiaires étaient présents et c'était la 1^{ère} fois que les CTA étaient associés.
- Le lendemain se réuniront les présidents de CRO (Commissions Régionales des Officiels). Une prise en charge de l'Assurance Formation Des Activités du Spectacle (AFDAS) a pu être obtenue pour ce stage.

d. Officiels de Table de Marque J.O 2024

Christian AUGER présente un point à date de la sélection et la préparation des effectifs des OTM pour les J.O de 2024 à Paris.

e. Pacte Officiels #TousEngagés

Christian AUGER : présente des modifications règlementaires concernant le Pacte Officiels #Tous Engagés.

Une discussion s'engage.

Ce point devra être retravaillé puis présenté au prochain Comité Directeur.

11. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSTOUX :

- Il annonce les dernières arrivées et départs de la fédération.
- Un séminaire CoDir aura lieu du 6 au 9 mars.
- Un séminaire des Cadres d'Etat aura lieu début avril.
- Il a assisté à une réunion au Ministère SJOP sur le redéploiement des Cadres d'Etat.
- Le Handbook 3x3 FIBA a beaucoup changé :
 - Concernant les modifications des nationalités des équipes sans que cela change les points attribués. A présent, la nationalité d'une équipe dépendra de la nationalité majoritaire des joueurs.euses qui la composent.
 - La politique des Wild-cards est modifiée.
 - Il y aura la possibilité de modifier une composition d'équipe en cours de World Tour.
 - FIBA 3x3 ouvre, sur 1 tournoi, la possibilité d'intégrer un joueur non identifié 3x3.

b. Caisse de Péréquation Formation

Alain CONTENSTOUX rappelle les critères de la somme collectée pour la formation du secteur féminin puis propose une redistribution des sommes perçues au titre de la saison 2021-2022 (voir l'annexe 13).

Validation du Bureau Fédéral.

c. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES :

- Equipe de France féminine
 - Dernière fenêtre de qualification pour l'EuroBasket Women 2023 : l'Équipe de France est en tête du groupe B après ses deux succès en novembre dernier contre la Finlande (103-77) et l'Ukraine (109-88).
 - L'Équipe de France féminine doit valider définitivement sa qualification pour l'Euro 2023 à l'occasion des deux prochains matches à Vilnius face à la Lituanie le jeudi 9 février (18h30, heure française), et à Helsinki face à la Finlande le dimanche 12 février (14h00, heure française). Stage à l'INSEP les 6 et 7 février.
 - A noter de nombreuses absences pour des raisons médicales à ce stade de la saison.
- Equipe de France masculine
 - L'équipe de France masculine est déjà qualifiée pour la Coupe du Monde 2023. La France est actuellement 1^{ère} de son groupe avec 8 victoires et 2 défaites.
 - A noter le retour de Terry TARPEY après une blessure à la main. L'objectif de l'Équipe de France est de rester en tête de son groupe afin d'obtenir une place de choix lors du tirage au sort de la Coupe du Monde, qui se déroulera le samedi 29 avril 2023.
 - Lors de cette fenêtre de qualification (20 au 27 février), la France s'entraînera deux jours au Palais des Sports de Nanterre (92) avant de s'envoler pour la République Tchèque, le mercredi 22 février.
Elle affrontera à Pardubice, jeudi 23 février à 18h00, les Tchèques, actuels derniers du groupe K, avec 3 victoires, pour 7 défaites.
Les Bleus rejoindront Trélazé (49) dès le vendredi 24 février afin de rencontrer, à l'Arena Loire, la Lituanie, le dimanche 26 février à 18h00, pour ce qui sera la dernière rencontre de qualification à la Coupe du Monde 2023, qui se jouera à guichets fermés.
- Equipe de France féminine 3x3
 - Quatorze joueuses ont été convoquées pour ce premier rendez-vous de l'Équipe de France féminine 3x3 qui se déroulera à Landerneau du 6 au 11 février. C'est une revue d'effectif en vue des échéances estivales.

- Noter pour cet été 4 compétitions majeures :
 - Coupe du monde
 - Coupe d'Europe
 - Jeux Européens
 - Circuit international des FIBA 3x3 Women's Series (compétitions pour engranger un maximum de points dans la course à la qualification aux Jeux Olympiques de Paris 2024).
- À l'issue du stage, l'ensemble des joueuses participera à un tournoi amical international organisé à La Cimenterie les 10 et 11 février.
- Equipe de France masculine 3x3 :
 - Les joueurs de l'Équipe de France 3x3 ont rendez-vous du 20 au 26 février sur l'Île de Ré puis participeront à un tournoi international, organisé à La Rochelle les 24 et 25 février.
 - Quatorze joueurs ont été convoqués par Karim SOUCHU afin de procéder à une première revue d'effectif et préparer les différentes échéances estivales dans la course aux points de ranking. En plus de la Coupe du Monde, les Bleus doivent disputer la Coupe d'Europe et les Jeux Européens qui auront lieu également cet été.
 - À noter : 8ème nation mondiale et 6ème nation européenne, l'Équipe de France masculine 3x3 n'est pas encore qualifiée directement pour la Coupe d'Europe 3x3 qui aura lieu du 5 au 7 septembre à Jérusalem (Israël).
- L'équipe professionnelle 3x3 est actuellement en récupération à la suite de 2 blocs d'entraînement en janvier 2023 (préparation saison 2023).
- Les équipes de France jeunes 5x5 & 3x3 sont en période de constitution des staffs et de mise en place des tournois.

12. Questions diverses

Gérald NIVELON :

- Dans le cadre du plan de sobriété énergétique
 - Nous allons mettre en avant le travail fait par la Commission Fédérale 5x5 grâce à Optimouv.
 - Promotion d'Optimouv auprès des Ligues et des Comités.
 - Voir si dans le PSF on ne peut pas inciter les Ligues et Comités à faire le bilan kilométrique de leurs compétitions.

René KIRSCH : la Commission Fédérale des Finances relance les structures qui n'ont pas déposé leurs documents financiers sur eFFBB.

Stéphane KROEMER :

Matthieu SOUCHOIS :

- Le pôle Club et Territoires va produire un baromètre de la mixité dans le basket.
- La Fédération va devoir signer une nouvelle charte d'organisation d'événements.
- Il y a un nouvel officier de liaison entre le Ministère de l'Intérieur et celui des Sports. Les sujets de lutte contre la radicalisation risquent d'aller assez vite.

Frédérique PRUD'HOMME : a eu une excellente réunion avec la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) pour le sport adapté notamment au sujet de l'organisation des Global Games qui se dérouleront à Vichy et Bellerive du 4 au 9 juin. Il reste des points à finaliser concernant l'arbitrage et la formation spécifique des arbitres ainsi que sur l'aide que nous pouvons leur apporter, sur l'utilisation de l'e-marque.

13. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

- Suite aux nouvelles annonces gouvernementales en vigueur depuis le 1er février 2023 de suspendre notamment l'obligation d'isolement des cas positifs COVID et les tests des cas contacts, Stéphanie PIOGER propose, après consultation des docteurs DANNEL et MURGUES, de suspendre les règlements spécifiques et le protocole COVID à compter du 13 février.

Validation du Bureau Fédéral.

Une note sur ce sujet sera publiée précisant toutefois qu'à titre dérogatoire, certaines dispositions réglementaires favorables aux clubs seront maintenues jusqu'au 30 juin 2023 (effectifs, remplacement temporaire entraîneur et charte d'engagement).

- La FFBB avait notifié au club d'Orchies qu'il ne pourrait accéder à la ProB, en cas de montée éventuelle, car il ne disposait que d'un seul statisticien validé. Le club a saisi le CNOSF.

Le Bureau Fédéral ayant supprimé l'obligation d'avoir deux statisticiens validés pour accéder à la ProB à compter de la saison 2023/24. Il est proposé de revenir sur la décision du Bureau Fédéral et ne pas faire application du cahier des charges sur ce point en cas de montée des deux clubs concernés.

Validation du Bureau Fédéral.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une réflexion soit menée concernant la modification de la règle sur l'obligation pour les clubs de faire valider des statisticiens licenciés au sein du club concerné. L'important étant la qualité des statistiques et leur lisibilité.

- Le Comité d'Éthique s'est réuni et présentera prochainement un plan d'action prévoyant, notamment, une sensibilisation des membres du Comité Directeur concernant les sujets de lutte contre la corruption et de prévention des violences sexuelles.

b. Projet de statuts-types des Ligues et Comités – Présentation et derniers arbitrages

Stéphanie PIOGER présente les derniers arbitrages concernant le projet de statuts types des Comités Départementaux et Ligues Régionales (voir l'annexe 16) :

- Modalités de désignation des représentants des CD/CT et LR par les membres du Comité Directeur et en leur sein pour l'Assemblée Générale Elective.

Validation du Bureau Fédéral.

- 3 mandats de plein exercice pour le président régional.
Les présidents élus des fusions en 2018 auront fait un 1^{er} mandat en 2018-2020 et pourront candidater pour un 3^e et dernier mandat en 2024.

Validation du Bureau Fédéral.

- Insertion de l'obligation de déclaration d'intérêt de certains membres qui seront désignés par le Comité d'Éthique qui précisera les informations à déclarer.

Validation du Bureau Fédéral.

- Election du président des Ligues et Comités par l'Assemblée Générale.

Validation du Bureau Fédéral.

- Parité des instances dirigeantes régionales pour 2028.

Un débat s'engage sur l'opportunité, ou non, de prévoir des dispositions transitoires pour parvenir à cette parité en 2028.

Stéphanie PIOGER rappelle que les statuts-types imposent déjà aux CD/LR la proportionnalité par rapport au nombre de licenciées ce qui est déjà une mesure conséquente.

Il est demandé, pour le prochain Comité Directeur, une analyse de l'application de la proportionnalité H/F dans les Ligues et Comités et d'en tirer les conséquences sur les statuts.

Validation du Bureau Fédéral.

- Prévoir la possibilité d'organiser des réunions des instances dirigeantes à distance.

Validation du Bureau Fédéral.

- Modalité de validation des comptes annuels : possibilité pour les CD/LR de faire valider le prévisionnel en AG ordinaire et de procéder à une consultation à distance pour l'approbation des comptes définitifs

Validation du Bureau Fédéral.

- Nombre de membres du Comité Directeur et du Bureau.

Les Comités de moins de 2500 licenciés pourront se voir appliquer les dispositions spécifiques de l'Outre-Mer.

2 licenciés d'un même club pourront être candidats.

Gérald NIVELON demande s'il est possible de revoir la règle d'un Bureau composé d'un tiers des membres du Comité Directeur avec un minimum de 8 membres.

Un débat s'engage.

Stéphanie PIOGER propose de retenir que les structures déconcentrées devront choisir un nombre entre ¼ minimum et 50% maximum du nombre de membres du Comité Directeur.

Validation du Bureau Fédéral.

- Toilettage et actualisation de certaines dispositions qui reprennent des dispositions légales en vigueur.

Validation du Bureau Fédéral

c. Traitement disciplinaire du cumul des fautes techniques

Stéphanie PIOGER propose les derniers arbitrages de la nouvelle procédure de traitement du cumul des fautes techniques (voir la suite de l'annexe 16).

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral valide le principe de l'arbitrage de 2 rencontres dans les niveaux Championnats de jeunes départementaux et régionaux et demande des préconisations de la CFO pour la répartition selon la qualité et le niveau de compétition du licencié concerné.

Le point relatif aux règles d'aptitudes médicales est renvoyé au prochain Comité Directeur.

d. Règlements Sportifs Généraux types

Stéphanie PIOGER indique qu'un travail sur les dispositions obligatoires de celles qui peuvent être adaptées par les Comités et Ligues est toujours en cours et sera présenté ultérieurement.

e. Fusion association / association Haut Niveau

Stéphanie PIOGER rappelle la décision politique de supprimer à moyen terme les conventions fédérales association – association « haut niveau ».

Un accompagnement des services est nécessaire pour la transition.

Un club a demandé la possibilité pour l'association Haut-Niveau d'absorber l'association support (voir la suite de l'annexe 16).

Un débat s'engage.

Refus du Bureau Fédéral.

f. Mesure conservatoire

La Fédération a été informée d'un cas de mise en examen d'un entraîneur pour des faits de violences sexuelles. Les procédures judiciaire et administrative sont en cours mais aucune interdiction particulière d'exercice n'a pour l'instant été prise (voir la suite de l'annexe 16).

Elle propose :

- Afin de veiller au principe de protection des licenciés, particulièrement des mineurs, de prononcer une mesure administrative conservatoire d'interdiction d'exercice des activités d'éducateur sportif / entraîneur / dirigeant auprès de mineurs et ce, jusqu'à la transmission d'une décision favorable
- Que la FFBB se constitue partie civile dans le cadre de la procédure judiciaire en cours.

Validation du Bureau Fédéral.

Elle rappelle l'importance sur les territoires d'informer la Fédération dès qu'un cas leur est signalé.

g. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER : propose des modifications réglementaires pour la saison 2023-2024 (voir la suite de l'annexe 16).

Validation du Bureau Fédéral.

14. Délégation Haut Niveau

Carole FORCE propose de valider, à partir de la saison prochaine en LFB, l'obligation de mise en place d'une ligne LED de 20m face caméra. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité financière de 5 000 €.

Ce point a été coconstruit avec les clubs de LFB.

Validation du Bureau Fédéral

a. Directives aux arbitres suite à propos racistes au cours d'une rencontre

Paul MERLIOT : un consultant TV a rapporté que les arbitres n'étaient pas sensibilisés à ce sujet. Or, cela fait partie des consignes écrites au niveau du HNO (Haut Niveau des Officiels) pour la

rédaction du rapport. Cependant, il propose de préciser la conduite à tenir pendant la rencontre en cas d'incidents.

Des propositions seront faites au prochain Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT : suite au communiqué de presse diffusé à l'issue du Bureau Fédéral de vendredi, la Fédération a reçu de nombreux messages de soutien, bien plus que de messages de mécontentement, dont un courrier de remerciement de la part de la Ligue du Droit International des Femmes.

b. Surclassements

Alain CONTENTSOUX présente deux demandes de surclassement exceptionnels validées par le Médecin fédéral (voir les annexes 17 et 18).

Validation du Bureau Fédéral.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 10 mars 2023.